

Note sur des inscriptions inédites de Tunisie

† Paul Gauckler

Citer ce document / Cite this document :

Gauckler Paul. Note sur des inscriptions inédites de Tunisie. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 39^e année, N. 1, 1895. pp. 66-74;

doi : 10.3406/crai.1895.70531

http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1895_num_39_1_70531

Document généré le 18/05/2016

Il résulte de l'examen auquel M. Müntz a soumis le manuscrit de la Bibliothèque nationale qu'Évrard d'Espingues, quoique né dans les environs de Cologne, n'appartient ni à l'école allemande, ni à l'école flamande : pour la technique comme pour les types il s'inspire rigoureusement des traditions en honneur dans notre pays, où il résida pendant plus de soixante ans. Grâce à l'intéressante découverte de M. Thomas, cet artiste — laborieux plutôt qu'inspiré — est désormais en droit de revendiquer une place honorable, sinon brillante, parmi les représentants de la miniature française du xv^e siècle.

M. BOUCHÉ-LECLERCQ, professeur à la Faculté des lettres de Paris, commence la lecture d'un mémoire sur *Le règne de Séleucus II Callinicus et la critique historique*⁽¹⁾.

COMMUNICATIONS.

NOTE SUR DES INSCRIPTIONS INÉDITES DE TUNISIE, PAR M. P. GAUCKLER.

I. — THURARIA ET CIGISA.

Au milieu de la riche plaine d'alluvions qui s'étend sur la rive gauche de la Medjerda inférieure, entre Djedeïda et les marais d'El-Mebtouh, s'élève un mamelon isolé d'une centaine de mètres d'élévation, le Djebel Chaouat. Du haut de ce belvédère, placé dans une situation très favorable, au point où se croisent les routes de Djedeïda à Utique et Bizerte, et de Tunis à Mateur, la vue s'étend au loin dans toutes les directions. Son altitude le préserve de la fièvre qui règne dans les bas-fonds. L'eau se trouve en abondance à quelques mètres dans le sous-sol, ce qui permet d'irriguer à souhait la

(1) Voir ci-après.

campagne environnante, qui est d'une remarquable fertilité. Toutes les conditions nécessaires à la prospérité d'un centre agricole s'y trouvent réunies.

Ce centre existait à l'époque romaine : il en reste de nombreux vestiges, dont je crois avoir été le premier à signaler l'intérêt⁽¹⁾. Ils sont peu visibles à la vérité, les murs étant rasés jusqu'au sol, mais ils s'étendent sur tout le mamelon, et les travaux entrepris à la ferme française de Chaouat en font chaque jour découvrir de nouveaux. Parmi les ruines les mieux conservées, je citerai : des citernes voûtées, l'une notamment qui communique avec un vaste réservoir carré à ciel ouvert; des canaux d'irrigation en blocage; plusieurs puits antiques. L'un d'eux est accompagné d'un abreuvoir construit par les Arabes du voisinage, à l'aide de débris divers et de morceaux d'architecture d'une exécution très soignée, seuls vestiges d'édifices importants aujourd'hui disparus. Ce sont des colonnes cannelées en marbre rose, des chapiteaux, un beau piédestal en marbre blanc, des sarcophages : la margelle du puits est une base de colonne, dont on a conservé les moulures en évidant la partie centrale.

La brigade topographique opérant en 1890 à Chaouat y avait déjà relevé trois inscriptions, la première dédiée à Septime Sévère⁽²⁾, la seconde à un certain M. Plotius Verus⁽³⁾; la troisième, assez fruste, fut photographiée par M. le capitaine Flich, mais ne put être lue dans son entier par M. Cagnat, faute d'un bon estampage⁽⁴⁾.

J'ai revu ce texte avec soin, et je suis parvenu à déchiffrer les mots restés douteux, qui sont précisément les plus importants.

(1) *Bull. arch.*, 1894, p. 243, n° 31.

(2) *Bull. arch.*, 1891, p. 197, n° 13.

(3) *Bull. arch.*, 1891, p. 196, n° 12.

(4) *Bull. arch.*, 1891, p. 197, n° 14.

L'inscription est gravée sur le dé d'un grand piédestal, haut de 1 m. 50, en calcaire dur des carrières romaines de la Maïhena. Elle n'occupe que la partie inférieure de la face principale, qu'encadre une triple rangée de moulures. Le haut portait primitivement une autre dédicace, qui fut soigneusement retaillée, lorsqu'on changea la destination du piédestal.

Les lettres, grêles et allongées, présentant les formes caractéristiques de l'épigraphie du III^e siècle en Afrique, sont hautes de 0 m. 065. Les deux premières lignes sont les plus effacées. L'inscription doit se lire ainsi :

PATRIAE SVAE·COL·IVL·TH·
SIMPLICE IN PATRIM ET MVNI
CIPES SVOS AMORE M·PAETIVS
VICTOR·F·P·IIVIR·FILIVS EIVS M P

Patriae suae, col(oniae) Jul(iae) Th(urariae), simplice in patriam et municipes suos amore, M(arcus) Paetius Victor, fl(amen) p(erpetuus), duovir, filius ejus, m(erito) p(osuit).

Si l'on admet mon interprétation du sigle TH, et je ne crois pas qu'elle puisse être sérieusement contestée, le texte acquiert

TABLE DE PEUTINGER.			ITINÉRAIRE D'ANTONIN.		
STATIONS.	DISTANCES en milles.	CHIFFRES corrigés.	STATIONS.	DISTANCES en milles.	CHIFFRES corrigés.
Chartagine col. :			Chartagine :		
Cisisa	XIX	XVIII	Cigisa	XVIII	
Thuraria	XV	III	Tuburbominus	XXVIII	XVIII
Thuburbominus	III	XV			
TOTAL		XXXVI	TOTAL	XXXVI	

une réelle importance. Il fixe à Chaouat l'emplacement de *Thuraria*, deuxième station de la voie romaine de Carthage à

Hippone, que Tissot identifiait, contre toute vraisemblance, avec Djedeïda ⁽¹⁾. Le tracé qu'il donnait de la voie entre Carthage et Thuburbo minus (Tebourba) subit par suite une rectification importante qui le rend plus conforme aux données concordantes de l'Itinéraire d'Antonin et de la Table de Peutinger, dont Tissot avait été forcé de ne tenir aucun compte.

La route ne passait pas au sud du Djebel Ahmor, comme le prétendait Tissot ⁽²⁾ : on n'en trouve pas la moindre trace entre l'aqueduc d'Hadrien et Djedeïda ⁽³⁾. Elle empruntait sans doute, comme le supposait Daux ⁽⁴⁾, la première partie de son tracé à la voie de Carthage à Utique, bifurquait à gauche en longeant les contreforts septentrionaux du Djebel Ahmor, et traversait la Medjerda au gué de Sidi Tabet, qui se trouve exactement à 18 milles de Carthage et auprès duquel je serais tenté de placer *Cigisa* ⁽⁵⁾. Trois milles plus loin, la route atteignait *Thuraria*, où elle donnait naissance à un embranchement qui se dirigeait sur Mateur. Elle s'engageait ensuite dans la montagne, non loin de *Thubba*, desservait les carrières romaines de la Maïbena, et ne rejoignait la Medjerda qu'à la station de *Thuburbo minus* (Tebourba) après un détour d'une quinzaine de milles, la distance à vol d'oiseau ne dépassant pas dix milles. *Cigisa* se trouverait ainsi placée à égale distance de Carthage et de Thuburbo, comme l'indiquent les deux Itinéraires, et, dans la Table de Peutinger, il suffirait d'intervertir les chiffres des distances entre *Thuraria-Cigisa* et *Thuraria-Thuburbo* pour qu'ils s'appliquent exactement au tracé que je propose.

Le texte de Chaouat nous fournit en outre de précieux ren-

(1) Tissot, *Géographie de la province romaine d'Afrique*, II, p. 247.

(2) Tissot, *l. c.*, p. 247.

(3) *Atlas archéologique de la Tunisie*, Tunis, n^{os} 11 et 12.

(4) Daux, *Recherches sur l'origine et l'emplacement des Emporia phéniciens*, p. 130.

(5) Cf. Carte de l'État-Major au $\frac{1}{50000}$: Ruines au nord du Djebel Mergheb

seignements sur cette station de *Thuraria* que nous ne connaissons jusqu'ici que par la Table de Peutinger. Il nous apprend que c'était une ville assez importante pour avoir reçu de César le titre de colonie romaine. Constituée en municipe, elle avait un sénat, des décurions, des duovirs, des flamines. Les renseignements que nous donne sur ce point la dédicace sont confirmés et complétés par un autre texte encore inédit, découvert au même endroit.

Il est gravé en lettres grêles, mais profondes, hautes de 0 m. 065 et remarquablement nettes, sur un linteau de pierre de la Maïhena, haut de 0 m. 50, long de 2 m. 20, épais de 0 m. 35. Une bande plate en saillie occupe la partie supérieure; au-dessous se succèdent les quatre lignes de l'inscription. La pierre est brisée à gauche; il manque la première moitié de chaque ligne, mais les mots les plus importants nous ont été conservés, et les lacunes existantes n'obscurcissent guère le sens général du texte.

Cette inscription devait être placée au-dessus de la porte d'entrée du temple que fit construire, en l'honneur de Gordien III, un magistrat de Thuraria, dont le nom ne nous a pas été conservé. Ce temple, orné de colonnes, renfermait trois statues acrolithes des Victoires de l'empereur. Il faut lire en effet, *acrolithis* au lieu de *achroritis* qui n'a pas de sens. Ce barbarisme est excusable, venant d'un lapicide de village, qui devait être peu ferré sur les racines grecques. L'adjectif *acrolithus* est un mot de formation savante, grec d'origine, latin seulement de désinence, et d'ailleurs rarement usité. Je ne connais, pour l'avoir employé, qu'un seul auteur de basse latinité, Trébellien Pollion⁽¹⁾, à propos d'une statue élevée à Calpurnie, femme de Titus le Maure, l'un des trente tyrans. Vitruve⁽²⁾, parlant de la statue colossale de Mars placée par

(1) Treb. Pollio, *XXX Tyrann.*, c. 30.

(2) Vitruvius, II, 8, 11.

ANI · SORORIS · FILI · M · ANTONI · GORDIANI · PII · FELICIS · AVG · FORTISSIMI · FELICIS · IMP · PONT
R · FL · PERPETVS · TEMPLVM · VICTORIARVM · QVOD · EX · DVPLICATA · PECVNIA · HON
CVM · STATVIS · VICTORIARVM · TRIBVS · ACHRORITIS · AVG · N · ET · COLVMN
SPORTVLAS · DECVRIONIBVS · ET · EPVLVM · CVRIS · ET · VNIVERSO · POPVLO · DEDT

[*Pro salute et victoriis imp(eratoris) Caes(aris), divi M(arci) Antoni(i) nepotis, divi Antoni(i) Gordi]ani
sororis fili(i), M(arci) Antoni(i) Gordiani Pii Felicis Aug(usti), fortissimi felicis imp(eratoris), pont(ificis)
[maximi . . . , ille . . . duovi]r, fl(amen) perpetu(u)s, templum Victo-
riarum, quod ex duplicata pecunia hon[oris . . .
causa promiserat,] cum statuis Victo-
riarum tribus acrolithis Aug(usti) N(ostri) et colum[is . . . aedificavit et
dedicavit, idemque sp]ortulas decurionibus, et epulum curiis, et universo populo dedit.*

le roi Mausole dans l'Acropole d'Halicarnasse, conserve au mot sa forme grecque « *statuam colossicam ἀκρόλιθον* ».

Par contre, on le retrouve latinisé sur une inscription africaine de Djemila (*Cuicul*)⁽¹⁾ qui mentionne une statue de *Tellus* « *simulacrum deae acrolitum* ».

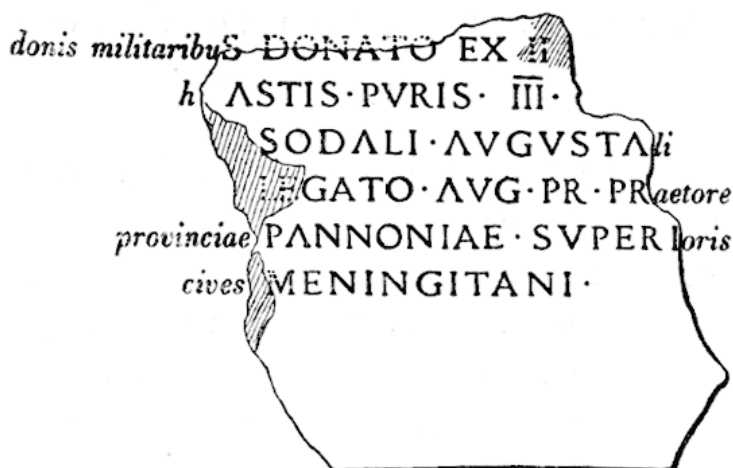
Ces statues acrolithes, où la tête seule, et quelquefois les mains et les pieds étaient en marbre, devaient être à la mode en Afrique, peut-être par économie. Ne serait-ce pas pour cette raison que l'on trouve dans ce pays tant de têtes isolées, arrêtées par une section nette et intentionnelle, et non par une brisure, à la naissance du cou, sans que l'on puisse jamais découvrir le moindre vestige des corps auxquels elles étaient adaptées, ceux-ci étant faits sans doute de bois, matière moins chère, plus facile à travailler, mais aussi moins durable.

Au temps des Gordiens, la ville de *Thuraria* était donc encore florissante, mais il semble qu'elle tomba ensuite rapidement en décadence. Aucun des textes épigraphiques découverts au Djebel Chaouat, ne paraît postérieur au milieu du III^e siècle; la ville ne figure pas sur les listes d'évêchés; elle devait avoir perdu toute importance à l'époque chrétienne.

II. — MENINX.

M. Hartmayer, contrôleur civil de Djerba, vient de découvrir dans une mosquée de Houmt-Cedouikech, au sud-est de l'île de Djerba, l'inscription suivante, gravée sur une belle plaque de marbre, épaisse de 0 m. 04, qui servait de plateau aux lampes de la mosquée. La plaque est malheureusement brisée de partout, sauf en bas, et le texte, gravé en lettres de 0 m. 03 à 0 m. 035, est très incomplet. Je lis :

(1) *C. I. L.*, VIII, 8309.



[Illo... consuli... praetori, legato Augusti pro praetore provinciae... donis militaribus] donato ex[... h]astis puris 3 [vexillis? 3...] sodali Augusta[li...], legato Aug(usti) pr(o) pr(aetore) [provinciae] Pannoniae Superioris [cives?] Meningitani.

Malgré son mauvais état de conservation, ce texte est intéressant. Il est le premier à mentionner le nom des habitants de la ville de *Meninx*, la rivale de *Girba* et qui, avant celle-ci, avait donné son nom à l'île qui les contenait toutes deux. Sa découverte à Houmt-Cedouikech confirme définitivement l'identification de *Meninx* avec les ruines antiques très importantes qui s'étendent entre cette localité et le bord de la mer (Henchir El-Kantara)⁽¹⁾.

Le fragment n'est que la dernière partie d'une dédicace élevée par les citoyens de *Meninx* à un personnage dont le nom nous manque, mais dont nous pouvons affirmer qu'il occupait une des plus hautes situations de l'empire. Les dernières lignes de son *cursus honorum* nous ont seules été conservées, mais elles suffisent à prouver qu'il avait parcouru toute la carrière des honneurs, jusqu'au consulat inclusivement. En dernier lieu, il avait été appelé, en qualité de légat propréteur, à un poste des plus importants au point

⁽¹⁾ Tissot, *l. c.*, t. I, p. 196 sq.

de vue militaire; le gouvernement de la province de Pannonie Supérieure, où résidaient trois légions : c'était un poste consulaire.

Le texte ne peut donc être antérieur à 103, époque à laquelle les deux Pannonies ne formaient encore qu'une seule province; il n'est certainement pas postérieur à l'an 297, car dans la liste de Vérone, rédigée à cette date, la province de Pannonie Supérieure a disparu pour faire place à deux nouvelles divisions administratives : *Pannonia I* et *Pannonia II*.

Les lettres sont alignées avec soin, et bien gravées; mais leur forme dénote une assez basse époque. L'inscription ne semble pas pouvoir remonter plus haut que le milieu du III^e siècle.

J'ai fait entrer ce texte intéressant au musée du Bardo, qui se développe de jour en jour.

UN BIBLIOPHILE FRANÇAIS ET UN ENLUMINEUR ALLEMAND À LA FIN DU XV^e SIÈCLE : JEAN DU MAS, SEIGNEUR DE L'ISLE, ET ÉVRARD D'ESPINQUES, PAR M. ANTOINE THOMAS.

L'enlumineur Évrard d'Espinques n'était connu jusqu'ici que par une courte notice que lui a consacrée feu Pierre de Cessac en 1887⁽¹⁾. Il résulte du témoignage de son petit-fils, Simon Évrard, notaire à Ahun, dans la Marche, vers 1560, qu'Évrard d'Espinques était originaire du diocèse de Cologne, qu'il avait habité d'abord Paris, et qu'enfin, entré au service du duc de Nemours et comte de la Marche, Jacques d'Arma-

⁽¹⁾ *Évrard de Pinques, peintre enlumineur de Jacques d'Armagnac*, p. 60-63 du tome VI des *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*. Nous adoptons, avec M. L. Guibert, l'orthographe *Évrard d'Espinques*.